

Conseil communautaire du 9 juin 2022

L'agglomération Estérel Côte d'Azur adapte son organisation et réaffirme ses priorités en matière de protection contre les inondations

Frédéric Masquelier a présidé jeudi 9 juin 2022 une séance du Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération marquée par la nomination de Didier Lemaître au poste de 14^e Vice-Président après la démission de Jean Cayron. Lors de cette séance, le Pacte de Gouvernance a été mis à jour pour tenir compte de la conjoncture économique et de la suspension du projet de digue de la Palud. Le Conseil a également adopté une motion pour s'opposer au projet de déviation d'une partie du trafic de l'aéroport de Cannes-Mandelieu qui accroîtrait de 10 % le survol de la Communauté d'agglomération. Les 26 délibérations inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées à une large majorité.

Le Conseil communautaire a remplacé Jean Cayron par Didier Lemaître au poste de Conseiller communautaire avant de l'élire au poste de 14^e Vice-Président. Ce dernier rejoint également la Commission Intercommunale des Assemblées, le Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée ainsi que l'Agence de Promotion touristique Estérel Côte d'Azur.

Nicolas Marty est quant à lui nommé au Syndicat Mixte Inondation Aménagement et Gestion des Eaux-Maralpin, au Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) et au Syndicat Mixte de La Garonne. Cette nomination vise à renforcer l'efficacité de l'action de l'agglomération Estérel Côte d'Azur dans le domaine de la prévention et de la protection de la population contre les inondations. « *Je souhaite prioriser le sujet des inondations. Nous avons décidé de défendre nos intérêts* », a insisté Frédéric Masquelier après avoir rappelé l'insatisfaction de l'agglomération face à l'action du SMA et la faiblesse des investissements réalisés (de l'ordre de 15 millions sur une enveloppe de 96 millions d'euros). Pour sa part, la Communauté d'agglomération assume en propre notamment l'entretien des cours d'eau, la surveillance des ouvrages hydrauliques et construit divers équipements (bassin de Vaulongue en cours et bientôt le barrage de l'Aspé à Saint-Raphaël).

Motion contre le survol du territoire par 600 avions supplémentaires par an

Les élus ont également exprimé leur opposition au projet de déviation d'une partie du trafic de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu souhaité par la Direction Générale de l'Aviation Civile. Le nouvel itinéraire proposé occasionnerait un survol en basse altitude du territoire d'Estérel Côte d'Azur et entraînerait des nuisances. La Communauté d'agglomération s'est fermement opposée à ce projet pris sans concertation avec les communes concernées. Les élus des Communautés d'agglomération du Pays de Grasse et du Pays de Fayence également concernés ont eux aussi fait part de leur opposition.

Adoption du Pacte de Gouvernance à la conjoncture actuelle

Lors de cette séance, le Pacte de Gouvernance a été mis à jour pour intégrer les contraintes liées à la conjoncture économique et à l'évolution de certains dossiers. Le projet de construction d'un nouveau siège pour la Communauté d'agglomération a été reporté, le tracé alternatif à la RDN 7 et la protection de la zone de la Palud par la construction d'une digue ont été suspendus. Le projet de construction d'hameaux agricoles a été modifié par la création d'un fonds agricole et d'un Projet Alimentaire Territorial. *« Nous avons décidé du report et de l'abandon des projets en raison de la conjoncture, mais aussi pour proposer une démarche plus dynamique en termes d'investissements avec notamment la mise en place du fonds agricole, »* a précisé Frédéric Masquelier.

Adoption du compte administratif 2021

Le Compte administratif qui présente la situation financière de l'année 2021 a été adopté et témoigne d'une gestion saine, rigoureuse et responsable de l'agglomération.

Création d'un nouveau terrain de sport à la Base nature

Un fonds de concours a été attribué à la Ville de Fréjus afin de procéder à la rénovation de deux terrains de sport ainsi qu'à la création d'un nouveau terrain à la Base nature pour mieux répondre aux besoins des jeunes de la Communauté d'agglomération.

Nomination de Christophe Méricout à la Direction du Théâtre le Forum

Enfin, Christophe Merigout a été désigné pour succéder à Alexandre Guille à la Direction de la régie du Théâtre intercommunal Le Forum.

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), Estérel Côte d'Azur Agglomération gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre intercommunal Le Forum propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](https://www.esterelcotedazur-agglo.fr) et facebook.com/esterelcotedazur.agglo

**Estérel,
côte d'azur**
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr